



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. MONSIEUR SERGEI F. ALEINIK,
NOUVEL AMBASSADEUR DE BIÉLORUSSIE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Jeudi 29 mai 2008

Votre Excellence

C'est un grand plaisir de vous recevoir au Vatican et d'accepter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Biélorussie près le Saint-Siège. Je souhaite vous exprimer ma gratitude pour le message de salutation que vous me transmettez de la part de M. le Président Aleksandr Lukashenko, et je vous prie de lui transmettre mes meilleurs vœux et l'assurance de mon affection cordiale pour le peuple de votre pays.

Monsieur l'Ambassadeur, j'apprécie les aimables paroles que vous m'avez adressées concernant le progrès accompli par la Biélorussie. A cet égard, je me rends compte également des nombreux signes encourageants et des défis qui attendent votre pays aujourd'hui. Soyez assuré que le Saint-Siège continuera de soutenir votre nation dans ses efforts pour affirmer ses aspirations justes et légitimes à la liberté et dans ses initiatives pour promouvoir le processus démocratique au sein de la grande famille des nations européennes libres et souveraines.

Depuis des décennies, l'Europe cherche activement à bâtir un avenir de paix et de progrès en abattant les murs de séparation et en surmontant de douloureuses divisions. Ce noble projet, justifié par un sentiment de responsabilité partagée pour la destinée commune des peuples européens, est d'une très grande valeur. Parvenir à un tel objectif n'est pas chose facile; en effet, cela exige de toutes les parties impliquées de s'engager dans un dialogue constant, franc et raisonnable, fondé sur une solidarité authentique et respectueux des aspirations légitimes, des circonstances historiques et de la diversité de l'autre. A cette fin, chaque nation sur le continent, y compris la Biélorussie, est appelée à contribuer à la construction de la maison commune

européenne, dans laquelle les frontières sont perçues comme des lieux de rencontre et non comme des lignes de division ou, pire encore, comme des murs infranchissables. En effet, l'histoire, les racines spirituelles et culturelles ainsi que la géographie de la Biélorussie lui donnent pleinement un rôle à jouer dans ce processus. Car ce qui unit les nations de l'Europe est bien plus important que n'importe quel facteur politique, économique et culturel qui les divisent. Pour donner un nouvel élan à sa propre histoire, l'Europe doit "reconnaître et retrouver, dans une fidélité créatrice, les valeurs fondamentales à l'acquisition desquelles le christianisme a apporté une contribution déterminante, et qui peuvent se résumer dans l'affirmation de la dignité transcendante de la personne, de la valeur de la raison, de la liberté, de la démocratie, de l'Etat de droit et de la distinction entre politique et religion" (*Ecclesia in Europa*, n. 109).

L'indépendance retrouvée de votre pays et le rétablissement de relations diplomatiques avec le Saint-Siège ont été le résultat du développement de bonnes relations de travail entre les institutions de l'Etat et celles de l'Eglise. Ces relations sont marquées par la disponibilité des deux parties en vue de resserrer et de renforcer ces liens, ce qui encourage à la fois le bien-être et la prospérité de votre pays. Je suis reconnaissant des paroles courtoises de Votre Excellence au sujet de l'activité de l'Eglise dans votre pays, et je suis persuadé que le gouvernement de la Biélorussie continuera à assister l'Eglise catholique en répondant à ses nécessités. Cette année, l'Eglise catholique en Biélorussie fêtera deux anniversaires significatifs: le deux cent vingt-cinquième anniversaire de la fondation du diocèse de Mohylev et le deux cent dixième anniversaire du diocèse de Minsk. A cet égard, il faut souligner avec gratitude la reconnaissance que votre pays a déjà accordée à la contribution spirituelle, culturelle et historique de l'Eglise à la vie de la nation.

L'Eglise et l'Etat, chacun à leur manière et à la lumière de leur mission spécifique, sont au service de l'humanité. Il est donc nécessaire qu'ils coopèrent l'un avec l'autre, toujours dans le respect de l'autonomie et de la compétence de chacun, sur des voies qui aideront les hommes et les femmes à obtenir la prospérité matérielle et spirituelle. Une telle coopération ne peut manquer de contribuer à renforcer des institutions démocratiques toujours plus dynamiques. Considérée comme une partie intégrante de la vie et du destin de la Biélorussie, l'Eglise catholique recherche pour sa part à continuer d'exercer son rôle dans la société à travers ses diverses structures et institutions (telles que la Conférence épiscopale, les diocèses, les paroisses et les communautés religieuses). Ces organismes veulent uniquement servir les hommes, les femmes et toute la société à travers la transmission de valeurs universelles inspirées par l'Evangile. A cet égard, l'Eglise catholique qui est en Biélorussie, des traditions latine et byzantine, ne demande pas de privilèges spécifiques mais uniquement à contribuer à la croissance et au développement du pays. Tout ce qu'elle désire est la liberté d'être en mesure de remplir sereinement le mandat qu'elle a reçu du divin Créateur au service de sa création. Dans ce même esprit et avec le même sens de responsabilité mutuelle, les catholiques de Biélorussie sont engagés à aller de l'avant dans le domaine du dialogue œcuménique, en particulier avec l'Eglise orthodoxe dans votre pays. Je prie pour que les contacts œcuméniques continuent de se développer dans la paix, l'harmonie et le

dialogue fécond, en contribuant ainsi à une harmonie sociale toujours plus grande.

Monsieur l'Ambassadeur, alors que vous commencez votre mission auprès du Saint-Siège, je vous présente mes vœux les plus sincères, et je vous assure de la disponibilité des bureaux de la Curie romaine dans l'accomplissement de votre tâche. Sur vous, vos collaborateurs, votre famille et tout le bien-aimé peuple de Biélorussie, j'invoque d'abondantes Bénédictiones divines.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n°24, p.8, 10.*

© Copyright 2008 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana